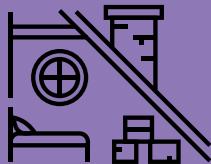
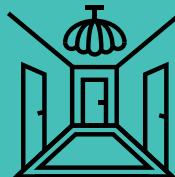


Le CCNB cherche à collaborer avec des propriétaires pour offrir des logements près des campus à ses étudiants.



Chambres dans une maison privée

Maison occupée par le propriétaire ou une personne y logeant représentant le propriétaire.



Appartements (2 chambres pour plus)

Associé à une maison privée (ex : sous-sol) ou dans un complexe immobilier (duplex, triplex, quadruplex ou bloc appartement)



Maison en location

Maison qui n'est pas occupé par le propriétaire. Chambres avec salon, salle de bain et cuisine communs



Hébergement commercial

Auberge, gîte, bed & breakfast, hôtel, motel ou autres

Responsabilités du CCNB

- Promotion et assignation des chambres
- Offrir des périodes de paiement de loyer garanti au propriétaire.
- Percevoir le loyer mensuellement
- Offrir une trousse d'information, de la formation et du coaching aux étudiants locataires.
- Inspecter périodiquement le logement afin de vérifier l'entretien ménagers.
- Accompagner les propriétaires afin que les parties respectent l'aspect législatif du logement.
- Informier le propriétaire d'émettre un avis de déménagement (non-paiement loyer).
- Informier le propriétaire d'émettre un avis de plainte.

Responsabilités du propriétaire

- Fournir le logement tout inclus (chauffage, internet, mobilier et autres).
- Signer un bail avec chacun des étudiants (durée entre 8 à 12 mois).
- Distribuer les clés aux locataires.
- Assurer l'entretien et les réparations en collaboration avec les locataires.
- Émettre les avis de plaintes, avis de déménagement et résiliation de bail au besoin.
- Soumettre au CCNB les montants de dommage à la fin du bail (le cas échéant) jusqu'à concurrence du dépôt de garantie.

Période de paiement

Basé sur l'occupation des chambres



Basé sur l'occupation des chambres



Gestion des chambres vacantes

Le CCNB a 30 jours pour louer les chambres vides à des étudiants. Passé ce délai, le propriétaire peut les louer à la personne de son choix jusqu'à la fin du bail.

À noter qu'en janvier, les campus de Bathurst, Edmundston et de la Péninsule acadienne pourront accueillir des locataires supplémentaires en raison du lancement de nouveaux programmes.